

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Gestion de portefeuille de projets	<b>No SD</b> SD-2024-1124
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil de prendre acte du rapport de reddition de comptes du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour l'exercice 2020-2021	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 01-Saint-François 02-Saint-Vincent-de-Paul 05-Marigot 07-Renaud 08-Vimont 10-Auteuil 15-Saint-Martin 17-Laval-les-Îles 18-L'Orée-des-bois 20-Fabreville		
<b>Actions :</b> DÉPÔT RAPPORT FINAL - CONTINGENCES  <b>Demande d'achat :</b> Non <b>CT requis :</b> Non		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Gestion de portefeuille de projets	<b>No SD</b> SD-2024-1124
<p><b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b></p> <p><u>Date</u>      <u>No résolution</u>      <u>Objet</u> 2020-09-01      CM-20200901-750      ADJUDICATION - CONTRAT SP-29894</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR :    Aram Elagoz APPUYÉ PAR :                Sandra Desmeules</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat SP-29894, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement de trottoirs et pistes multifonctionnelles dans diverses rues de la Ville de Laval dans le cadre du Plan directeur du réseau piétonnier, pour une période de 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Uniroc construction inc. 4 759 230,77 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2020-3197)</p> <p><u>Date</u>      <u>No résolution</u>      <u>Objet</u> 2020-08-11      CM-20200811-667      ADJUDICATION - CONTRAT SP-29893</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR :    Michel Trottier APPUYÉ PAR :                Sandra Desmeules</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat SP-29893, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement de trottoirs et de pistes multifonctionnelles dans diverses rues de la Ville de Laval, pour une période 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Réhabilitation Du O inc. 2 444 000 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2020-2870)</p> <p><u>Date</u>      <u>No résolution</u>      <u>Objet</u> 2020-08-11      CM-20200811-681      APPROBATION - AUGMENTATION ET DIMINUTION - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR :    Éric Morasse APPUYÉ PAR :                Sandra Desmeules</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'approuver, pour 2020, une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour le programme «Mesures d'apaisement de la circulation» afin que celui-ci passe de 700 000 \$ à 2 200 000 \$;</p> <p>d'approuver, pour 2020, une diminution du PTI pour le projet «Conversion d'éclairage de la voie publique au DEL incluant système de contrôle intelligent» afin que celui-ci passe de 2 000 000 \$ à 500 000 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2020-3059)</p> <p><u>Date</u>      <u>No résolution</u>      <u>Objet</u> 2020-07-08      CM-20200708-607      ADJUDICATION - CONTRAT SP-29951</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR :    Yannick Langlois APPUYÉ PAR :                Nicholas Borne</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat SP-29951, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de voirie sur les boulevards Sainte-Rose et Dagenais et le chemin Saint-Antoine, pour une période de 90 jours, le tout selon les termes et</p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Gestion de portefeuille de projets	<b>No SD</b> SD-2024-1124																								
<p>conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Uniroc Construction inc. 3 180 000 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2020-2200)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2020-07-08</td> <td>CM-20200708-610</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT SP-29747</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules APPUYÉ PAR : Aram Elagoz</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat SP-29747, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'égouts, de remplacement d'aqueduc, de réfection de préliminaire de rue, de trottoirs, de pistes cyclables, de pavage et d'éclairage sur l'avenue Ampère, entre les boulevards de la Concorde et Cartier, ainsi que sur une partie des rues de Clairvaux, Léo-Lacombe, de Noirmoutier, Chartres, François-Souillard, Branly et du boulevard Robin, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Uniroc Construction inc. 7 944 662,81 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2020-2795)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2020-07-08</td> <td>CM-20200708-612</td> <td>CRÉDITS BUDGÉTAIRES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS - CONTRAT SP-29655</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'autoriser des crédits au montant de 303 100 \$, taxes nettes incluses, pour compléter le financement des travaux d'égouts, d'aqueduc, d'ajout et de réfection des entrées de service, de drainage, d'ouvrage requis pour la gestion des eaux pluviales, de pavage, de trottoir, de pistes cyclables, de feux de circulation et d'éclairage pour le projet d'urbanisation du boulevard des Laurentides, entre les rues de Prince-Rupert et Bergeron, prévus au contrat SP-29655, incluant les honoraires professionnels, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2020-2671)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2020-06-02</td> <td>CM-20200602-460</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT SP-29886</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat SP-29886, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de resurfaçage de chaussée sur les boulevards Tessier, des Laurentides, Léger et Industriel, les rues McNamara, des Alouettes, des Récollets, de Québec, Vallières, de Valmont et Vigeant, la place Deauville, la 16e Rue et la 9e Avenue, phase 3, groupe 5, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Construction Viatek inc. 1 779 698,03 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2020-1265)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2020-05-05</td> <td>CM-20200505-404</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT SP-29858</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2020-07-08	CM-20200708-610	ADJUDICATION - CONTRAT SP-29747	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2020-07-08	CM-20200708-612	CRÉDITS BUDGÉTAIRES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS - CONTRAT SP-29655	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2020-06-02	CM-20200602-460	ADJUDICATION - CONTRAT SP-29886	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2020-05-05	CM-20200505-404	ADJUDICATION - CONTRAT SP-29858
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																								
2020-07-08	CM-20200708-610	ADJUDICATION - CONTRAT SP-29747																								
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																								
2020-07-08	CM-20200708-612	CRÉDITS BUDGÉTAIRES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS - CONTRAT SP-29655																								
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																								
2020-06-02	CM-20200602-460	ADJUDICATION - CONTRAT SP-29886																								
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																								
2020-05-05	CM-20200505-404	ADJUDICATION - CONTRAT SP-29858																								

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Gestion de portefeuille de projets	<b>No SD</b> SD-2024-1124						
<p>IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati  APPUYÉ PAR : Éric Morasse</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat SP-29858, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de resurfaçage, phase 3, groupe 1, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Eurovia Québec Construction inc.  1 170 910,28 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2020-507)</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th><u>Date</u></th> <th><u>No résolution</u></th> <th><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2020-05-05</td> <td>CM-20200505-405</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT SP-29877</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Résumé</u>  Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois  APPUYÉ PAR : Nicholas Borne</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat SP-29877, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de resurfaçage, phase 3, groupe 2, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Uniroc Construction inc.  1 154 852,48 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2020-554)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2020-05-05	CM-20200505-405	ADJUDICATION - CONTRAT SP-29877
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2020-05-05	CM-20200505-405	ADJUDICATION - CONTRAT SP-29877						

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Gestion de portefeuille de projets	<b>No SD</b> SD-2024-1124
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>Afin de bonifier l'offre de service dans le territoire, le Service de l'ingénierie a déposé une demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour 6 projets.</p> <p>Ces projets favorisent la mise en place d'infrastructures et de mesures concrètes qui sont de nature à soutenir un transfert modal vers les transports actifs, incluant les déplacements actifs en tant qu'élément d'un déplacement impliquant un autre mode de transport:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bande cyclable bidirectionnelle en deux pistes cyclables unidirectionnelles entre les rues Prince-Rupert et Bergeron;</li> <li>- Pistes cyclables unidirectionnelles sur l'avenue Ampère;</li> <li>- Aménagement de bandes cyclables sur divers tronçons;</li> <li>- Aménagement et reconversion de bandes multifonctionnelles sur divers tronçons;</li> <li>- Réalisation de mesures d'apaisement de la circulation à proximité de trois écoles primaires;</li> <li>- Pistes multifonctionnelles sur divers tronçons.</li> </ul> <p>En juillet 2020, une lettre d'annonce (20200616-27), avec les conditions du programme, confirme l'acceptation de la demande ainsi qu'une aide financière pouvant atteindre un montant maximal de 2 813 524 \$. Un versement initial de 80 % de l'aide a déjà été déposé, soit un montant de 2 250 820 \$. Le versement final de 20 % sera déposé à la suite de l'approbation de la reddition de comptes, soit un montant 197 036,50 \$. Ce montant exclus les travaux la rue Favreau (62 732 \$) et la rue Esther (302 936,50 \$) qui n'ont pas eu lieu.</p> <p>Résumé (taxes nettes incluses) =====</p> <p>Bande cyclable bidirectionnelle en deux pistes cyclables unidirectionnelles entre les rues Prince-Rupert et Bergeron: Montant total des dépenses 2020-2021: 290 886,21 \$ Portion subventionnée (50 %): 145 443,11 \$</p> <p>Pistes cyclables unidirectionnelles sur l'avenue Ampère: Montant total des dépenses 2020-2021: 525 486,32 \$ Portion subventionnée (montant maximal pour le projet): 248 900 \$</p> <p>Aménagement de bandes cyclables sur divers tronçons: Montant total des dépenses 2020-2021: 383 294,31 \$ Portion subventionnée (50 %): 191 647,16 \$</p> <p>Aménagement et reconversion de bandes multifonctionnelles sur divers tronçons: Montant total des dépenses 2020-2021: 1 303 588,67 \$ Portion subventionnée (montant maximal pour le projet): 634 500 \$</p> <p>Réalisation de mesures d'apaisement de la circulation à proximité de trois écoles primaires: Montant total des dépenses 2020-2021: 1 313 521,92 \$ Portion subventionnée (montant maximal pour le projet): 518 113 \$</p> <p>Pistes multifonctionnelles sur divers tronçons: Montant total des dépenses 2020-2021: 1 583 683,80 \$ Portion subventionnée (montant maximal pour le projet): 687 849 \$</p> <p>Consultez les pièces jointes pour le détail des dépenses.</p>		
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>Prendre note qu'aucune autre demande d'aide financière n'avait été soumise dans le cadre du projet.</p>		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>La reddition a été validée par le Service des finances.</p>		
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>REMARQUE(S)</b></p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Gestion de portefeuille de projets	<b>No SD</b> SD-2024-1124
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'est engagée à les respecter;</p> <p>ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;</p> <p>ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2020-2021, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2020 et la date de la lettre d'annonce du projet;</p> <p>ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du partir du mois de juin 2020 et se sont terminés au mois de mars 2023;</p> <p>ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);</li><li>- la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);</li><li>- le résultat relatif aux indicateurs suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>- nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;</li><li>- nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélorue, chaussée désignée);</li><li>- nombre de vélos en libre-service et de stations d'ancrage implantés, par type (assisté ou non);</li><li>- nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;</li><li>- nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées.</li></ul></li></ul> <p><b>EN CONSÉQUENCE, IL EST</b></p> <p><b>RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</b></p> <p>de recommander au conseil:</p> <p>de prendre acte des formulaires de reddition de comptes et des rapports des travaux du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'exercice 2020-2021 préparé par le Service de l'ingénierie ainsi que les rapports détaillés joint selon les modalités d'application en vigueur;</p> <p>d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable lesdits formulaires et lesdits rapports.</p>		